

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 septembre 2021

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4442)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 254

présenté par
Mme Moutchou

ARTICLE 3 BIS

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« il est inséré le mot : « tous » »

les mots :

« sont insérés les mots : « l'ensemble des » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.